



Enquête sur les projets d'investissement au Québec **Données provisoires 2025 et intentions 2026**

Octobre 2025

Bonjour,

Votre organisation est sollicitée pour participer à l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). L'objectif de l'enquête est de suivre l'évolution de l'investissement dans l'économie en général ainsi que dans divers secteurs d'activité, et ce, par région administrative.

Compte tenu de l'importance des résultats de l'enquête, la participation de votre organisation est **obligatoire**, et ce, conformément à la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13.011)*.

Pour participer, vous devez remplir le questionnaire en ligne d'ici le **28 novembre 2025** en suivant les instructions mentionnées dans le courriel que vous avez reçu.

Pour en savoir plus sur cette enquête ou obtenir de l'aide, vous pouvez communiquer avec l'ISQ. Vous trouverez également d'autres informations sur notre [site Web](#).

Afin d'éviter le dédoublement des enquêtes, l'ISQ a conclu une entente de partage de renseignements avec Statistique Canada. La *Loi sur la statistique* fédérale comporte les mêmes dispositions que la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* relativement à la protection des réponses que vous fournirez : elles vous garantissent qu'elles seront gardées **confidentielles** et ne seront utilisées qu'à des fins statistiques.

Je vous remercie de votre collaboration. Vous contribuez ainsi à la production d'informations statistiques québécoises de qualité.

Le statisticien en chef,

Marc Sirois

* Cette loi prévoit que toute personne est tenue de répondre à une demande de renseignements à caractère obligatoire de l'Institut de la statistique du Québec et de lui transmettre ces renseignements dans le délai et selon la forme qu'il prescrit.